

TROPITECH® Step.2

SYSTÈME BOIS EXTÉRIEURS - FINITION

Propriétés

- Séchage rapide.
- Protection UV renforcée.
- Très bonne tenue en milieu tropical.
- Finition 100 % acrylique.
- Idéal pour tous les bois en extérieur.
- À utiliser après la sous-couche TROPITECH® Step.1.

Destination

- Extérieur uniquement - Supports horizontaux et verticaux.
- Bois autoclavés, résineux (Red Cedar, Pin, ...), bois exotiques, bois thermochoauffés.
- Terrasses - Pontons - Façades - Shingles et autres ouvrages extérieurs.

Caractéristiques

- Teinte Movingui, cedar, redwood, sedona
- Aspect Satiné mat
- Liant Résines acryliques
- Solvant Eau
- Densité à 18°C 1.03 kg/l. ± 0,02
- Extrait sec (pondéral) 18 % ± 2
- Viscosité (20°C) 150" ± 20 (coupe ISO 3)
- Conditionnements 2,5 litres et 20 litres
- Délai de stockage 1 an en emballage hermétique d'origine
- Conditions de stockage À l'abri du gel et des températures élevées
- Point d'éclair > à + 90°C

Subjectile

Bois dont l'utilisation, la nature, la qualité, l'état, les traitements et les préparations sont conformes aux normes en vigueur.

Recommandation : s'assurer que le support peut être traité avec une finition bois en dispersion aqueuse.

Mise en œuvre

Respect des conditions et prescriptions définies par le fabricant du produit.

Ne pas appliquer par une température ambiante inférieure à + 5°C et ne dépassant pas + 40°C.

Ne s'applique en couche de finition que sur un bois préalablement traité au TROPITECH® Step.1.

Matériel d'application

Rouleau, pistolet (1800 à 2000 psi), taloche éponge ou mousse.

Dilution

Ne pas diluer.

Nettoyage du matériel

Eau chaude + détergent.

Rendement théorique

8 à 10 m²/litre (bois neufs).

Le rendement pratique varie en fonction du type, de l'état de surface, de l'absorption du support ainsi que du mode d'application. Application recommandée en deux couches.

Séchage à 20°C

1 à 2 heures Terrasses, pontons utilisables après 24 à 48 heures.

La température ambiante, l'humidité relative de l'air et la teinte influent sur le temps de séchage.

□ SYSTÈME D'APPLICATION :

A lire attentivement avant application :

TROPITECH® est un système simple en trois étapes.

TROPITECH® Step.2 s'utilise après la préparation du support au PREPDECK* et après la sous-couche TROPITECH® Step.1.

Note : Les surfaces en cours de traitement peuvent être glissantes. Prendre des précautions.

a) Préparation de surface

- Le bois doit être propre, exempt de poussière, de taches grasses et de tout ancien revêtement.
- Les bois neufs, gris ou anciennement peints ou lasurés doivent être préparés au PREPDECK*. Ne pas utiliser de nettoyant acide pour préparer la surface.
- TROPITECH® Step.2 s'utilise après la sous-couche TROPITECH® Step.1.
- TROPITECH® Step.1 est préconisé en sous-couche pour une bonne pénétration de la finition dans le support, un meilleur accrochage et une performance supérieure du Système TROPITECH®.
- Se reporter au mode opératoire du TROPITECH® Step.1 avant de démarrer l'application.
- Ne pas remouiller le bois après la sous-couche de TROPITECH® Step.1.

b) Application

- Bien mélanger avant et pendant la mise en œuvre.
- Appliquer une couche de TROPITECH® Step.2 en finition.
- Après séchage, si la surface a un aspect uniforme, une quantité suffisante de produit a été appliquée. Si la surface manque d'uniformité, appliquer une deuxième couche de TROPITECH® Step.2.
- Pour une meilleure résistance, deux couches de TROPITECH® Step.2 sont recommandées.

c) Maintenance

Chaque saison, inspecter le support, en particulier les surfaces horizontales :

- **Si dégradations locales** : en cas de rupture de film, appliquer une solution eau + eau de Javel (25/75), brosser et laisser agir 15 minutes. Rincer à l'eau et renouveler le process TROPITECH® Step.1 et 2. Si le support est défraîchi, sur bois mouillé, après rinçage de la solution eau + eau de Javel, appliquer directement le TROPITECH® Step.2.
- **Si dégradation globale** : reprendre l'intégralité du process PREPDECK*, suivi de TROPITECH® Step.1 et 2.

* même fabricant

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état du support du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

